



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plan d'action national sur le loup

Question au Gouvernement n° 90

Texte de la question

PLAN D'ACTION NATIONAL SUR LE LOUP

M. le président. La parole est à Mme Émilie Bonnivard, pour le groupe Les Républicains.

Mme Émilie Bonnivard. Monsieur le Premier ministre, permettez-moi tout d'abord d'associer à mes propos Vincent Rolland, député de la Savoie, ainsi que tous les députés de circonscriptions pastorales et rurales, quelle que soit leur sensibilité politique, qui se reconnaîtront dans ma question.

Le pastoralisme subit depuis plus de vingt-cinq ans les effets de la prédation des loups sur les troupeaux. Si, dans les années 1990, le nombre d'attaques et de victimes restait limité, il a explosé depuis dix ans, et vingt-quatre départements sont touchés, malgré la généralisation des mesures de protection. Nous sommes effectivement passés de 4 200 animaux tués par la prédation en 2010 – ovins en grande majorité, caprins, mais également bovins –, à 10 200 en 2016, soit un doublement du nombre d'animaux victimes en six ans.

Ces chiffres démontrent l'échec du Plan d'action national sur le loup, censé assurer « la cohabitation entre les loups et l'élevage », qui ne parvient aucunement à endiguer les attaques, malgré une explosion de la dépense publique qui lui est consacrée et qui s'élève à environ 26 millions d'euros par an.

Derrière ces chiffres, se trouvent des femmes et des hommes qui ne peuvent plus exercer leur métier dans des conditions acceptables et qui vivent dans un stress permanent en subissant jusqu'à vingt-quatre attaques par été. Ce pastoralisme, aujourd'hui en péril et que nous défendons, représente pourtant l'excellence de l'agriculture, durable et extensive, que vous appelez de vos vœux, qui favorise la biodiversité de la faune et de la flore d'altitude, et qui se montre soucieuse du bien-être animal.

Monsieur le Premier ministre, nous voulons une montagne vivante, une montagne où les hommes et les femmes ont leur place et où leur droit à vivre de leur métier est reconnu et protégé.

M. Jean-Luc Reitzer. Très bien !

Mme Émilie Bonnivard. Aussi, loin des débats passionnels et trop idéologiques pour être honnêtes, votre Gouvernement est-il prêt, dans un esprit pragmatique et rationnel, à prendre les mesures nécessaires pour faire chuter rapidement les attaques sur les troupeaux, retrouver en urgence un indispensable équilibre et permettre aux éleveurs de vivre de leur métier ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Thibault Bazin. Il faut sauver l'élevage !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Stéphane Travers, *ministre de l'agriculture et de l'alimentation*. Oui, madame la députée, nous sommes prêts à agir !

M. Jean-Luc Reitzer. Que va dire M. Hulot ?

M. Stéphane Travers, *ministre*. Depuis mon arrivée au ministère, j'ai reçu de nombreux élus et éleveurs de toutes les régions touchées par la prédation du loup. Madame, nous ne pouvons pas passer sous silence la détresse des éleveurs confrontés à cette prédation.

Les résultats présentés lors de la réunion du comité national loup du 22 juin dernier ont montré une forte augmentation de la population de loups dans les zones montagneuses.

M. Thibault Bazin. C'est pour cela qu'il faut agir !

M. Stéphane Travers, *ministre*. Le pastoralisme est un atout pour le tourisme, la biodiversité et la qualité des filières agricoles. En étroite concertation avec le ministre de la transition écologique et solidaire,...

M. Thibault Bazin. Il est en vacances !

M. Stéphane Travers, *ministre*. ...j'entends apporter des solutions à nos éleveurs. Mon ministère réalisera à l'automne une étude prospective sur l'avenir du pastoralisme en présence du loup, dont les conclusions contribueront à l'élaboration du prochain plan national sur le loup pour la période allant de 2018 à 2022. Il est nécessaire d'envoyer aujourd'hui un message positif et des signaux d'espoir à l'ensemble des éleveurs. Il nous faut également, madame la députée, sortir de l'approche comptable...

M. Alexis Corbière. Enfin des paroles saines !

M. Stéphane Travers, *ministre*. ...du nombre de prélèvements mensuels, qui embrase le débat public chaque année au moment de la déclaration et de la publication des arrêtés.

M. Thibault Bazin. Vous avez raison, il faut le faire maintenant !

M. Stéphane Travers, *ministre*. Sur cette question, il faut adopter une approche beaucoup plus fine, pluriannuelle et prenant en compte l'intérêt de l'ensemble des territoires touchés. Nous voulons la construire avec vous, madame la députée, avec tous les élus de ces territoires. Nous sommes en train de réfléchir à la meilleure méthode pour élaborer ce plan, en veillant à ce que tous les acteurs concernés soient consultés.

L'objectif des prochaines années sera double : tendre vers la disparition totale des attaques et préserver la biodiversité à laquelle nous sommes attachés. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et LR.*)

M. Thibault Bazin. On compte sur vous, ne nous décevez pas !

Données clés

Auteur : [Mme Émilie Bonnivard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 90

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 août 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 août 2017](#)